

## **LEYTRON - La situation financière est saine**

**Le budget 2015 a passé la rampe de l'assemblée primaire.**

C'est un budget 2015 qualifié de " prudent " par le président Patrice Martinet qui a été accepté à l'unanimité des citoyens de la commune réunis mercredi en assemblée primaire. " Notre marge d'autofinancement supérieure à 2 millions de francs nous permet de faire face aux investissements immédiats. Avec un endettement net de l'ordre de 3000 francs par habitant, notre situation financière peut être considérée comme saine ", a indiqué le président Martinet qui n'a cependant pas pu s'empêcher de pointer du doigt la pression de plus en plus forte exercée par le canton sur les communes en matière de charges. Par chance, la commune est en mesure, selon le président, de " compenser ces charges par de nouvelles recettes d'impôts en lien avec l'arrivée de nouveaux contribuables sur le territoire ". De 2000 habitants en 2000, la commune de Leytron comptait 3067 habitants au 30 septembre 2014. " Sans cette évolution de la population, on pourrait moins investir, c'est sûr ". Côté investissements justement, la commune de Leytron mettra l'accent en 2015 sur la transformation des locaux du feu (300 000 francs), sur la correction de routes (700 000 francs) et de torrents (200 000 francs) et sur le réaménagement d'un bâtiment administratif (200 000 francs).

### **Les dossiers en cours**

Le président Martinet a profité de l'assemblée primaire de mercredi pour faire le point sur certains dossiers en cours.

Concernant l'EMS, " les délais sont tenus, la fin des travaux est prévue pour novembre 2015 ", selon Patrice Martinet qui s'est réjoui d'annoncer qu'il est " quasi sûr que nous ne dépasserons pas le budget prévu, ce qui est une bonne nouvelle pour un projet de 15 millions de francs ".

Les démarches en vue de l'introduction d'une taxe sur les résidences secondaires se poursuivent. Suite à une séance de conciliation avec les propriétaires, certains arguments ont été retenus. Modifié, le règlement sera sous peu remis à l'enquête publique. Le sort réservé à la taxe sera décidé en février-mars 2016 par les citoyens réunis en assemblée primaire extraordinaire.

Les travaux de correction de la route cantonale et de torrents à réaliser dans la zone des Afforêts entre Leytron et Ovronnaz ont pris du retard en raison d'études complémentaires. Ils ne reprendront qu'au printemps.

### **AUCUNE QUESTION SUR L'AFFAIRE CLEUSIX**

Les citoyens de la commune de Leytron s'intéressent-ils à l'affaire Cleusix? Les explications de leur président les ont-elles convaincus? Ce qui est sûr, c'est qu'aucune main ne s'est levée dans la salle avant-hier soir pour demander ne serait-ce qu'un complément d'information sur les dossiers communaux en cours, en particulier sur l'affaire Cleusix. Patrice Martinet a eu beau déclarer se tenir à disposition pour répondre aux questions et interrogations, rien n'y a fait. Les citoyens qui auraient pu saisir cette occasion d'en savoir plus sur cette affaire directement à la source sont restés muets. La séance sur le budget a d'ailleurs été réglée en une heure à peine... CM

*Par CM*

### **1 commentaire**

**Zuff. | le 21 nov.. 2014 à 07:25**

Quand on voit toutes les excentricités qui émanent des conseils qu'ils soient communaux ou cantonaux, on comprend que leur production c'est quelque chose qu'il vaut mieux ne pas trop remuer parce que ça devient rapidement nauséabond.